



Que doivent faire mes caution ?

Par **greg61**, le **23/09/2010 à 20:56**

Bonjour,

voilà j'ai repris une activité il y a près de deux ans par l'acquisition d'un prêt de 55 000 € au près de la BPO cautionné par mes parents et beaux-parents. Malheureusement à ce jour les résultats de cette entreprise sont faibles et la banque m'enforce plus que de m'aider: Rejet de chèques, rejet de prélèvement...

Après deux je n'ai toujours pas la possibilité de visionner mes comptes puisque ma carte m'étant retirée et que après pas moins de 25 envois de mail et coups de téléphone et nombreuses demandes lors de nos entretiens je n'arrive pas à avoir les codes me permettant d'y accéder sur le net.

Nous avons décidé avec les cautions sur conseil de mon comptable de demander un exemplaire des dossiers de caution ainsi que des dossiers de prêt par recommandé. À ce jour malgré leur avoir laissé un délai d'un mois et demi nous avons rien reçu. La banque ne me répond même pas à mes messages. Mes questions sont donc :

- * Pourquoi ne veulent-ils pas me donner un exemplaire ?
- * Est-il possible qu'ils les aient perdus ?
- * Que faire si personne ne me répond ?

merci de vos réponses car je suis vraiment dans le flou total je ne sais plus qui croire. La banque elle me dit de ne pas déposer le bilan, mais ne fait-elle pas ça pour continuer à me traire. SOS répondez-moi vite !!!!

Greg